

**CAMPAGNE DENIER 2025**

**Lever les freins au don et répondre aux objections que l’on peut entendre quand on évoque la question du Denier**

**Usage de ce document**

Ce document reprend les principaux freins au don qui peuvent être évoqués par les personnes sollicitées.

Il consiste à transmettre des éléments de langage pour répondre à ces objections et tenter de convaincre malgré tout la personne de soutenir l’Église.

Nous vous encourageons à diffuser largement ces éléments au sein de votre diocèse (prêtres, laïcs salariés et bénévoles, animateurs en pastorale, correspondants Denier…), pour que chacun puisse se les approprier.

Ce document n’a pas vocation à être exhaustif : nous vous invitons à le compléter avec des éléments propres à votre diocèse, et avec toute autre objection fréquemment soulevée par les fidèles. Il conviendra enfin de l’actualiser régulièrement pour l’adapter au contexte économique, social et politique.

**1/ L’Église est riche**

On entend beaucoup cette idée, et les nombreuses belles églises et cathédrales de notre pays, accueillant parfois des œuvres d’art, peuvent donner cette impression.

Pourtant, la réalité est tout autre, car l’Église en France ne vit que des dons des catholiques. L’État et le Vatican ne lui versent aucune subvention.

Or, pour remplir sa mission, l’Église fait face à de nombreuses charges :

* les traitements et salaires des prêtres et des laïcs engagés à leurs côtés,
* la formation des séminaristes, et les compléments de pension des prêtres à la retraite,
* les charges de fonctionnement (électricité, chauffage…) des églises et des bâtiments diocésains et paroissiaux. Cela représente des coûts très élevés, surtout dans le contexte actuel de hausse des coûts de l’énergie,
* les frais de rénovation des bâtiments.

En effet, l’État est certes propriétaire des églises et autres locaux construits avant 1905, mais ceux construits depuis doivent être entretenus par l’Église, ce qui génère des frais très importants, financés uniquement par la générosité des catholiques.

**2/ Je donne déjà à la quête, pourquoi devrais-je donner au Denier ?**

La quête et le Denier financent deux dépenses différentes :

* la quête permet d’assurer les frais de fonctionnement des paroisses : le chauffage et l’électricité des églises et des bâtiments paroissiaux, ainsi que les dépenses inhérentes à l’animation des cérémonies, comme la décoration, les livrets de messe, etc.
* le Denier, lui est dévolu aux traitements des prêtres, et aux salaires des laïcs qui s’engagent pour servir l’Église dans notre diocèse. Il permet également de financer la formation des séminaristes, qui demain, porteront la Bonne Nouvelle.

Nous sommes conscients que les appels à dons peuvent sembler nombreux, mais chaque appel répond à un besoin, permettant ainsi une grande transparence sur l’utilisation de vos dons. La quête et le Denier sont des ressources complémentaires, et il est important, en tant que catholique, de contribuer aux deux appels, car l’Église ne peut compter que sur les dons pour assurer ses dépenses.

**3/ Je ne suis pas d’accord avec les positions de l’Église / du Pape, alors je ne donne pas au Denier**

J’entends bien que vous avez des points de désaccord avec certaines positions de l’Église. Mais le fondement de son action repose sur le message du Christ, un message d’amour universel.

Faire vivre cette Parole, la matérialiser en actes, c’est le cœur de l’action de l’Église. Peut-être souhaiteriez-vous en discuter avec un prêtre pour mieux connaître les enseignements et les actions de l’Église localement et dans le monde ?

**4/ Je ne me sens pas concerné / cela ne m’intéresse pas / je ne suis pas pratiquant / je ne vais pas souvent à l’église**

Peut-être avez-vous déjà fait appel à l’Église, pour un mariage, un baptême, une communion ou des funérailles dans votre famille ? Peut-être que le message du Christ résonne en vous et que vous avez une relation plus personnelle avec Lui ? Même si vous ne fréquentez pas l’Église de manière régulière, son message et son action résonnent dans les moments importants de votre vie.

L’Église ne reçoit de subvention ni de l’État français, ni du Vatican. C’est donc uniquement le don des baptisés qui lui permet de fonctionner et de remplir sa mission.

**5/ Je reçois déjà des sollicitations de nombreuses associations / je donne déjà à beaucoup d’associations**

Nous sommes tous effectivement de plus en plus sollicités par des appels à dons pour diverses causes. En tant que catholiques, apporter notre aide aux plus démunis est une manière de vivre selon la Parole du Christ.

Cependant, notre responsabilité en tant que catholique est de permettre la proclamation de la Bonne Nouvelle, et c’est par le Denier que l’Église peut la faire connaître au plus grand monde.
Saviez-vous que plus de 80 % des catholiques qui donnent aux associations ne contribuent pas au Denier ? Leur participation serait pourtant si précieuse pour faire vivre la Bonne Nouvelle.

**6/ Dans notre village, nous n’avons pas de curé, plus de messe ou seulement une fois par mois… pourquoi donner ?**

Je comprends votre point de vue, et nos prêtres eux-mêmes sont impactés par leur nombre restreint. N’oublions pas tout d’abord que le Denier sert à l’ensemble des prêtres de la paroisse et du diocèse mais aussi :

* à la formation des séminaristes, qui demain pourraient prendre le relai pour poursuivre la proclamation du message du Christ,
* au paiement des salaires des laïcs qui notamment animent la pastorale, le catéchisme, la préparation au mariage, et jouent un rôle de premier plan pour faire vivre la Parole du Seigneur dans la paroisse.

**7/ J’ai une toute petite retraite / je suis au chômage / j’aide mes enfants…**

Je comprends vos difficultés. Sachez cependant que, quel que soit son montant, chaque soutien est important pour que l’Église puisse accomplir sa mission. Seriez-vous prêt à adresser une participation, même modeste, par exemple de quelques euros chaque mois grâce à un prélèvement automatique ?

**8/ J’ai été choqué(e) par les affaires de pédophilie dans l’Église**

Ces affaires sont effectivement terribles et scandaleuses, et nous ne pouvons que compatir avec les victimes. Nous sommes bouleversés par ces graves fautes commises par des prêtres et des évêques, parfois des figures connues.

Aujourd’hui, l’Église prend à bras le corps ce mal et cherche à faire la lumière sur tous ces comportements, en sanctionnant et en transmettant aux autorités judiciaires tous les éléments en sa possession.

Toutefois, la faute de quelques-uns ne doit pas jeter l’opprobre sur l’immense majorité des prêtres et des laïcs engagés pour l’Église qui restent fidèles à leur mission. Ils ont plus que jamais besoin de notre soutien pour faire résonner la parole de Dieu.

**9/ Je donne déjà de mon temps à l’Église / je suis bénévole, et le temps c’est de l’argent**

Votre engagement est précieux et nous vous en sommes extrêmement reconnaissants. Sans le temps donné par des milliers de bénévoles comme vous, l’Église ne pourrait pas agir. Néanmoins, le paiement des salaires des laïcs et des traitements des prêtres nécessite de l’argent, et nous ne pouvons compter que sur les dons des catholiques pour les financer.